

ASKIL AUDIT PARIS

20 bis rue La Boétie

75008 PARIS

SIRET : 34778732700076

Comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>ASKIL AUDIT PARIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>20 bis rue La Boétie 75008 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 4 7 7 8 7 3 2 7 0 0 0 7 6</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>30/09/2024</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC I IF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	274 673	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	1 054	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	23 574	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	22 008	
TOTAL (II)		BJ	BK	24 628	297 230	
AC I IF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 256	1 484 065
		Autres créances (3)	BZ	CA		287 257
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		717 626
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		21 572
TOTAL (III)		CJ	CK	22 256	2 510 520	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	46 884	2 807 750	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ASKIL AUDIT PARIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	446 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	44 600
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	437 431
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	600 578
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 528 609
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	421
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	765 036
	Dettes fiscales et sociales			DY	513 683
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 279 140	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 807 750	
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 279 140
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										ASKIL AUDIT PARIS										Néant ☐ *													
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations																							
						1				2				3																			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ					D8					D9														
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				KD	275 103				KE					KF														
CORPORELLES	Terrains								KG					KH					KI														
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ					KK					KL													
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM					KN					KO													
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions		Dont Composants		M2				KP	1 054				KQ					KR													
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants M3						KS					KT					KU												
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV					KW					KX													
		Matériel de transport *								KY					KZ					LA													
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	40 050				LC					LD													
		Emballages récupérables et divers *								LE					LF					LG													
	Immobilisations corporelles en cours								LH					LI					LJ														
	Avances et acomptes								LK					LL					LM														
	TOTAL III								LN	41 104				LO					LP														
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G					8M					8T													
Autres participations								8U					8V					8W															
Autres titres immobilisés								1P					1R					1S															
Prêts et autres immobilisations financières								1T	21 192				1U					1V	816														
TOTAL IV								1Q	21 192				1R					1S	816														
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)														ØG	337 400				ØH					ØJ	816								
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence																			
						par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				3				4															
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				IN					CØ					DØ					D7									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				IO					LV	430				LW	274 673				IX									
CORPORELLES	Terrains								IP					LX					LY					LZ									
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA					MB					MC													
		Sur sol d'autrui				IR				MD					ME					MF													
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS				MG					MH	1 054				MI													
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT					MJ					MK					ML									
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU				MM					MN					MO													
		Matériel de transport				IV				MP					MQ					MR													
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS	15 928				MT	24 122				MU													
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV					MW					MX													
	Immobilisations corporelles en cours								MY					MZ					NA					NB									
	Avances et acomptes								NC					ND					NE					NF									
	TOTAL III								IY					NG	15 928				NH	25 176				NI									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ					ØU					M7					ØW								
Autres participations								IØ					ØX					ØY					ØZ										
Autres titres immobilisés								11					2B					2C					2D										
Prêts et autres immobilisations financières								12					2E					2F	22 008				2G										
TOTAL IV								I3					NJ					NK	22 008				2H										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)														I4					ØK	16 358				ØL	321 857				ØM				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASKIL AUDIT PARIS					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 30/09/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice			Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise ASKIL AUDIT PARIS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	430	PF		PG	430	PH		
TOTAL I			RK	430	RM		RN	430	RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV	1 054	PW		PX		PY	1 054	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	39 000	QM	502	QN	15 928	QO	23 574	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	40 054	QV	502	QW	15 928	QX	24 628	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	40 484	ØP	502	ØQ	16 358	ØR	24 628	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales,agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD